

Diffusion à :

- Mmes et MM. les Maires du Département

En communication à :

Mme et MM. les Sous-Préfets

Mesdames et messieurs les maires,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, les nouvelles instructions réglementaires en matière de déclaration des manifestations sportives.

Vous trouverez joint au courrier d'information :

- une annexe précisant les principales modifications vous concernant,
- le décret n°2017-1279 du 9 août 2017 portant sur la nouvelle réglementation des courses et des épreuves sportives,
- le lien pour télécharger le guide des manifestations sportives, culturelles et festives :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Manifestations-sportives-culturelles-ou-festives>

Le bureau du cabinet, section des polices administratives spéciales (Gaël MEMEINT/ Corinne BROGLI) restent à votre disposition pour un éventuel renseignement sur ce sujet.

Cordialement
Mme BROGLI

--
Préfecture de la Haute-Savoie
Direction du cabinet
Bureau de la sécurité intérieure
Section polices administratives spéciales
Manifestations sportives
Tel: 04 50 33 61 72